Tiè Cert

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION
DES VEGETAUX
"MIDI-PYRENEES"

PROTECTION
DES VEGETAUX
20 JAN. 1987
ARRIVÉE.......................
N°.......................

ANNEE 1986

RAPPORT

"SESAMIE DU MAIS"

Rapporteur : Guy **MELAC**
S.R.P.V. MIDI-PYRENEES

Rapporteur : Guy **MELAC**
S.R.P.V. MIDI-PYRENEES

RESUME D'EVOLUTION

SESAMIE DU MAIS 1986

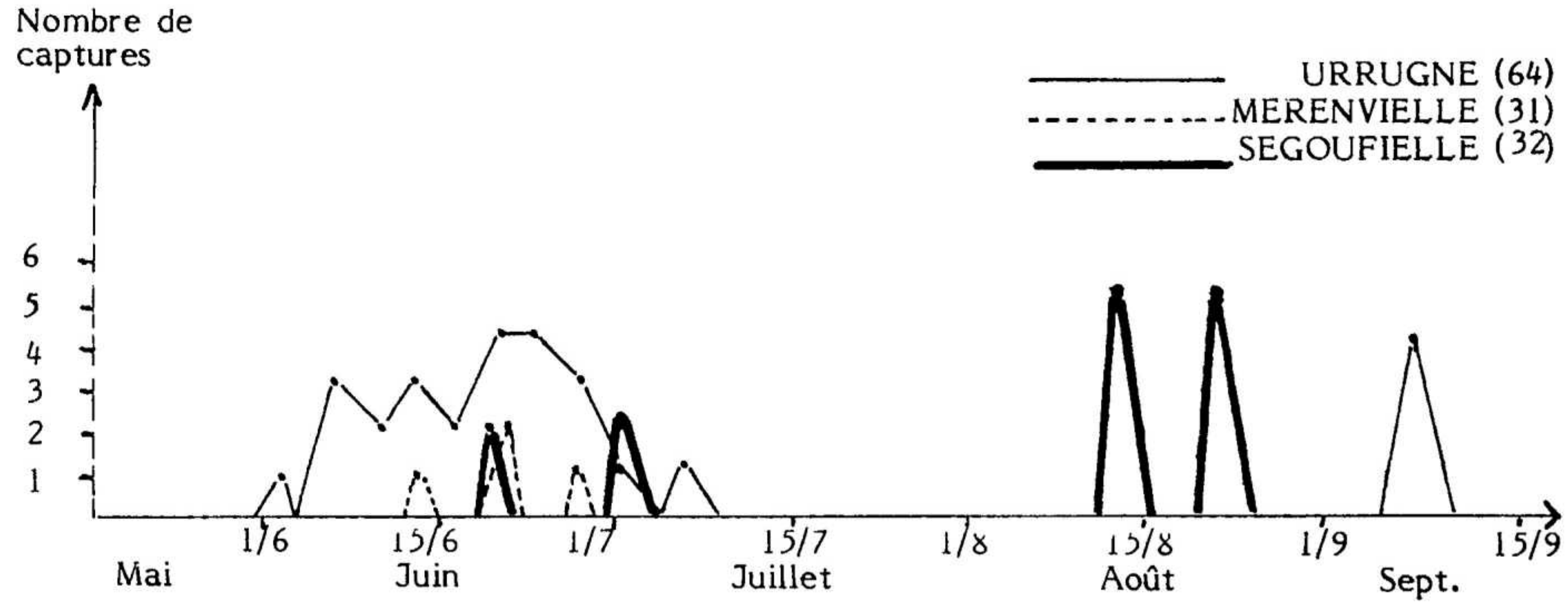

Piégeage sexuel - Phéromone I.N.R.A. (piège à eau)

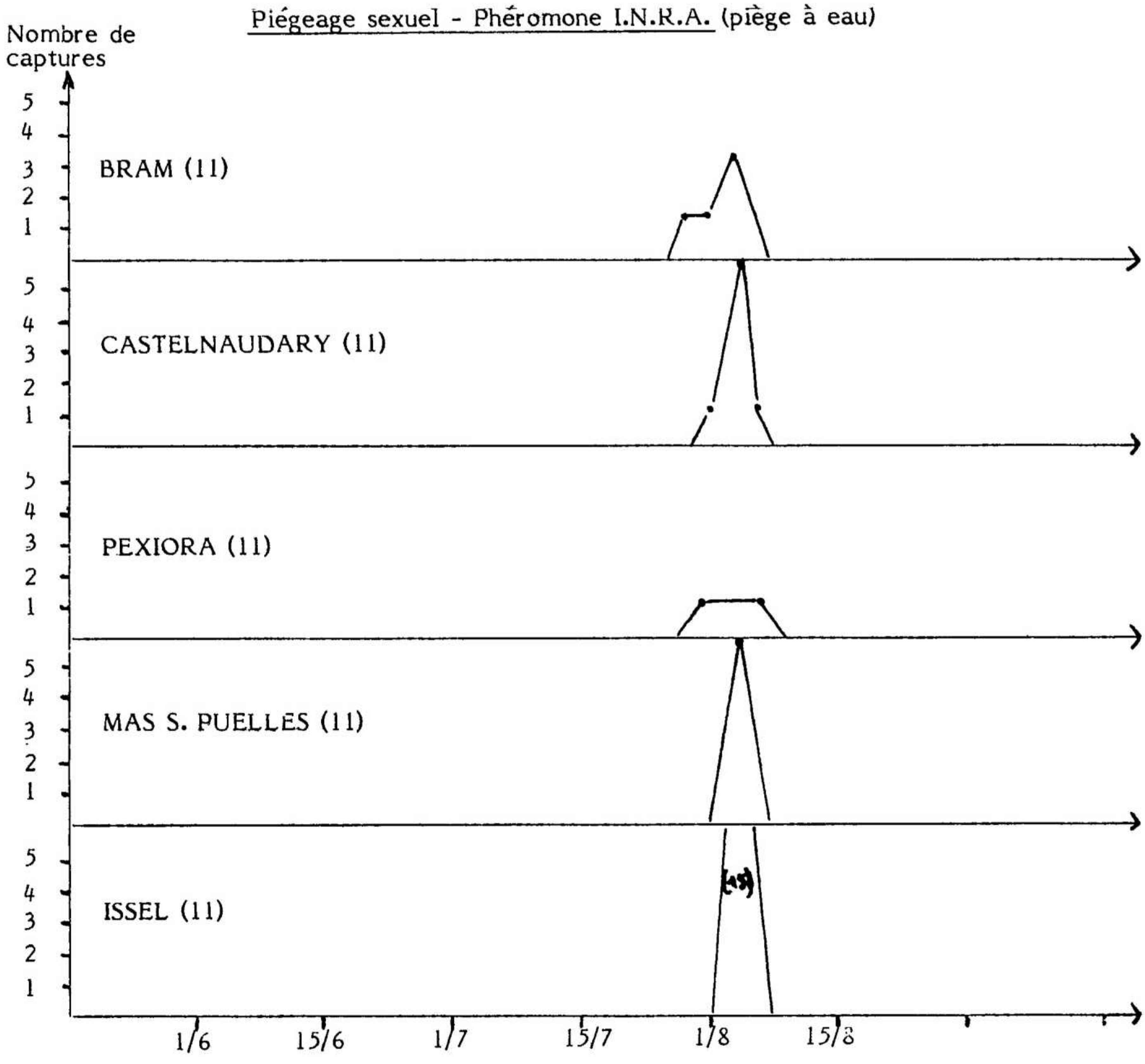

Piégeage femelles vierges (2ème génération)

SESAMIE DU MAIS 1986

Rapporteur : Guy **MELAC**
S.R.P.V. MIDI-PYRENEES

RESUME D'EXPERIMENTATION

1.- Objet de l'expérimentation

Mise au point d'une méthode de lutte contre la Pyrale.

Dans les deux essais ci-dessous, des comptages de larves de Sésamie ont été effectués à la récolte.

2.- Programme de l'expérimentation

N°	Spécialité commerciale	Matière active	Firme	Dose de S.C./ha	Conditions d'application
1	FASTAC	alphaméthrine	AGRISHELL	0,6 l	Traitement lère et 2ème générations
2	FASTAC	alphaméthrine	AGRISHELL	0,6 l	Traitement lère génération seule (T1)
3	FASTAC	alphaméthrine	AGRISHELL	0,6 l	Traitement 2ème génération seule (T2)
4					Témoin non traité

Deux essais réalisés en AQUITAINE

URRUGNE (64)	T1 réalisé le 15/07	T2 réalisé le 14/08
MARGUERON (33)	T1 réalisé le 4/07	T2 réalisé le 13/08

3.- Résultats

Efficacité - % de réduction de larves de Sésamie
sur 100 pieds/au Témoin

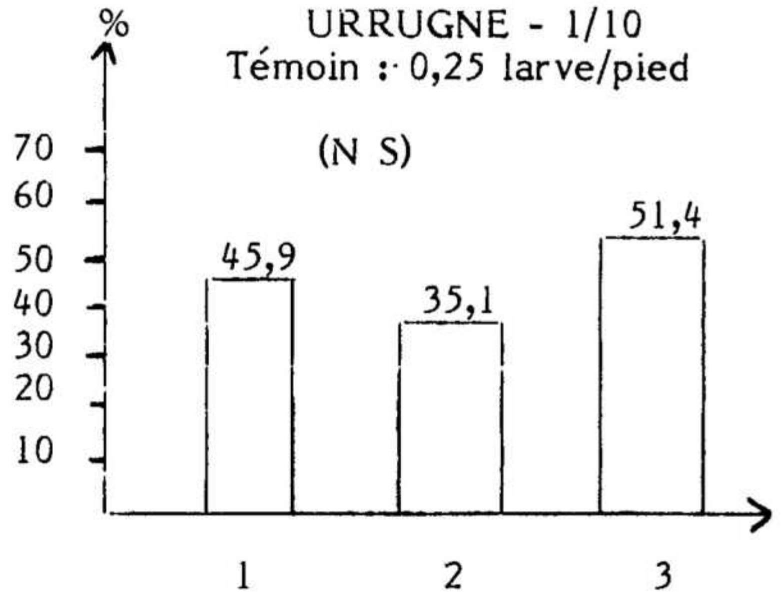

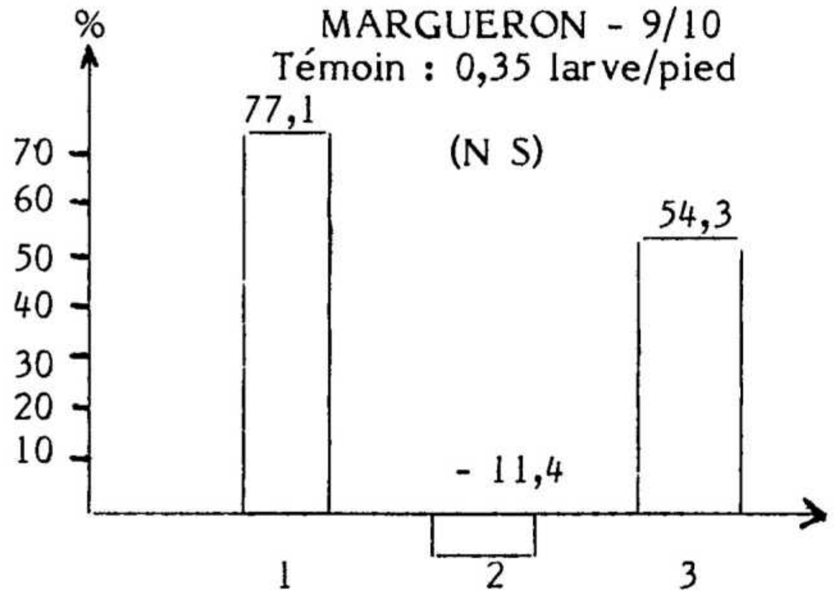

4.- Conclusion

Le produit expérimenté a montré une efficacité sur larves de Sésamie. L'application de 2ème génération paraît la plus intéressante. Ceci est particulièrement visible dans l'essai de MARGUERON (33).

SESAMIE DU MAIS

B I L A N

Rapporteur : Guy **MELAC**
S.R.P.V. MIDI-PYRENEES

1.- Généralités

1.1. Importance du parasite, ses dégâts

D'une manière générale, faible importance du ravageur en 1986 dans trois régions : PROVENCE, COTE D'AZUR, MIDI-PYRENEES et AQUITAINE, où les dégâts en production de maïs-semence ont été pratiquement nuls.

Par contre, dans le LANGUEDOC-ROUSSILLON, d'importantes attaques ont été observées dans le département de l'AUDE, tant en première qu'en deuxième génération.

1.2. Evolution

Pour la deuxième année consécutive, des températures exceptionnellement basses en février ont été enregistrées dans les régions méridionales. Dans MIDI-PYRENEES, au poste de BALMA (31), 11 jours de gelées consécutives ont été notées du 4 au 14 février, atteignant - 9° sous abri les 11 et 12 février.

Ce froid est sans doute la cause du faible développement du ravageur en première génération en général.

Malgré tout, un deuxième vol de papillons a été régulièrement observé. En fin d'été, on assiste à une recolonisation importante de la Sésamie dans les secteurs habituellement infestés.

Le piégeage de l'insecte a été réalisé à l'aide des deux méthodes :

- Piège sexuel avec les phéromones I.N.R.A., à l'aide du piège à eau

9 pièges ont été suivis durant toute la campagne, à raison de :
- 2 en AQUITAINE
- 2 dans MIDI-PYRENEES
- 5 dans le département de l'AUDE en LANGUEDOC-ROUSSILLON

Des captures, peu nombreuses en général, ont été notées dans trois pièges seulement (1 dans AQUITAINE, et les deux de MIDI-PYRENEES). Aucune capture dans les cinq pièges de l'AUDE.

Les captures sont portées sur la fiche-résumé de l'évolution.

Ce piégeage est le plus souvent décevant et le problème de l'attractivité de la phéromone est posé.

- Piège sexuel avec femelles vierges dans le piège spécifique

Des captures ont été notées dans les cinq pièges de l'AUDE, seul endroit où ce piégeage a été réalisé en deuxième génération (Voir résumé évolution).

Elles sont groupées dans la première décade d'août.

.../...

2.- Avertissements Agricoles

Aucun traitement n'a été conseillé par les stations méridionales, tant paraissaient improbables les attaques cette année.

Dans l'AUDE, seule la deuxième génération a été traitée (production de maïs-semence) dans l'aire de la Coopérative Agricole Lauragaise de CASTELNAUDARY. Deux traitements auraient été réalisés aux environs des 25 juillet et 15 août.

3.- Enquêtes - Etudes

R. A. S. en 1986.

4.- Expérimentation

- une seule expérimentation Sésamie du maïs a été mise en place à MERENVIELLE (31) selon le protocole suivant, sur maïs-semence semé le 22 mai :

Condition 1 - CURATER (Témoin)	12 kg/ha
Condition 2 - DELTANET	12 kg/ha
Condition 3 - CURATER + DIMILIN	12 kg/ha + 0,5 kg/ha
Condition 4 - CURATER + SUMICIDIN	12 kg/ha + 1,5 l/ha
Condition 5 - CURATER + FASTAC	12 kg/ha + 0,6 l/ha
Condition 6 - CURATER + DECIS	12 kg/ha + 0,8 l/ha
Condition 7 - DELTANET + DIMILIN	12 kg/ha + 0,5 kg/ha

L'application des liquides devait être fractionnée en deux applications, à 2-3 feuilles du maïs (T1) et à T1 + 15 jours.

Seule l'application T1 a été réalisée le 12 juin.

Lors de la réalisation du premier comptage, le 27 Juin, avant l'application du T2, l'absence totale de l'insecte a été constatée dans l'essai.

Il n'y a pas eu de réalisation du T2.

La parcelle avait une superficie de 17 ha et des attaques de Sésamie ont été observées à plusieurs centaines de mètres de l'implantation de l'essai.

- A signaler, dans deux essais Mise au point d'une méthode de lutte contre la Pyrale, réalisés en AQUITAINE, dans les départements de la GIRONDE et des PYRENEES ATLANTIQUES, des comptages d'infestation en Sésamie en fin de campagne.

Le détail des comptages est porté sur la fiche-résumé d'expérimentation.

*

*   *

*